

www.obernai.fr

imaginalsoce



LE NOUVEAU VISAGE DE LA RUE DIETRICH

FÊTE DU VÉLO :

Lundi 16 mai

Une Fête du Vélo est organisée par la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile et les communes de Bernardswiller, Innenheim, Krautergersheim, Meistratzheim, Niedernai et Obernai. Pour le plaisir des familles, les deux parcours de 17 et de 30 km proposés sont sans difficulté.

C'est une invitation à parcourir les itinéraires cyclables du secteur d'Obernai à la découverte des différentes facettes du territoire. Se succèdent des vues panoramiques sur le Piémont des Vosges, des traversées de villages, des zones agricoles et des sites naturels comme le long de la rivière de l'Ehn.

LES INFORMATIONS CLÉS

Deux circuits de 17 et 30 km :

- Point de départ à Obernai, au Parking des Remparts,
- Inscription gratuite de 9h à 11h30,
- Circuits libres l'après-midi,
- Service café-croissant.

Des points de ravitaillement le long du parcours :

- collations offertes aux participants,
- de 9h à 13h à Bernardswiller, Innenheim, Krautergersheim, Meistratzheim, Niedernai,
- petite restauration, buvette et pique-nique au Parking des Remparts (cf. encart ci-contre*).

Le Village Vélo au Parking des Remparts, avec :

- des informations sur le cyclotourisme,
- la présence d'experts du vélo et d'associations partenaires,
- un circuit éducatif pour les enfants,
- un atelier de gravage de vélo,
- la possibilité de tester des vélos : tandem, Fat bike, vélos à assistance électrique,
- la présentation d'un vélo primé au concours Lépine par son inventeur Michel Georges.



Buvette et petite restauration de 9h à 15h.

Possibilité de pique-niquer sur place.

Tout le programme et le détail des circuits sur www.obernai.fr/feteduvelo

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le Conseil municipal des Enfants d'Obernai est le fruit d'une coopération entre les élus, les services de la Ville, les directrices des écoles, les enseignants et les parents. Ainsi, 18 nouveaux conseillers municipaux ont été élus, en décembre dernier, par l'ensemble des élèves de CM1 des trois groupes scolaires. Porte-paroles des enfants obernois, ils pourront pendant deux ans, aidés par Valérie Geiger, Adjointe au Maire déléguée à l'Éducation, à la Vie Scolaire et à la Culture, s'exprimer, élaborer et développer des projets pour leur commune.

Une expérience pour ces écoliers d'aujourd'hui, citoyens de demain, qui leur permettra de découvrir le fonctionnement de la collectivité et la pratique de l'activité d' élu.



Joséphine ADAM, Clara BAPST, Léna BENTZ-WITZ, Guewen DEUTSCH, Amélia FRITZ, Etienne GIACOPINI, Arthur GROSS, Jade HOELLINGER, Mélisa HUBRECHT--HORUZ, Joshua JAILLET, Léo KANIER, Zian MAINGARD--PASCALON, Juliette MARZLOFF, Jeanne REMY, Eva SANDIC, Aubin SCHNEIDER, Thomas SCHULTZ KICKEN, Kathleen ZENNER.

Bulletin municipal de la Ville d'Obernai
Place du Marché - C.S. 80 205 -
67213 Obernai CEDEX

Directeur de la publication : Bernard Fischer
Rédaction, conception et mise en page :
Maud Audinat - Tamina Hobeika
Service Communication - Ville d'Obernai

Crédits photos
Ville d'Obernai - Office de Tourisme - Communauté
de Communes du Pays de Sainte Odile - Photos
aériennes : ©AIRDIASOL/Rothan-Airmégapix -
Autres photos : Paul SENERS - IN VIV'O - Laure
ROMAN - Yvan SCHAWANDASCHT - Festival
de Musique - BioObernai - JF REBER - Triathlon
International d'Obernai - Éducation Canine d'Ober-

nai - Fotolia : © Eric Isselée © Robert Kneschke © Can
Yesil © Trueffelpix - Shutterstock © Milan Vasicek
Impression : Gyss Imprimeur.
Ce journal est imprimé sur un papier blanchi
sans chlore pour respecter l'environnement.

Distribution : Ville d'Obernai
Pour toutes informations complémentaires,

problèmes de distribution ou passage d'une
information, vous pouvez contacter la Mairie
d'Obernai - Service Communication - C.S. 80 205
67213 Obernai Cedex.
Tél. 03 88 49 95 95
E-mail : com@obernai.fr
Internet : www.obernai.fr
Sortie du prochain numéro : Septembre 2016

SOMMAIRE

Loisirs et citoyenneté

- Fête du Vélo
- Le nouveau Conseil municipal des enfants

Page 2

Éditorial du Maire

Page 3

Temps Forts

Pages 4 et 5

Extraits des délibérations du Conseil Municipal

Pages 6 et 7

Budget 2016

- Les subventions
- Les recettes et dépenses
- Les principaux investissements

Pages 8 à 9

Travaux

- Réaménagement et sécurisation du passage à niveau - Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny

Page 10

Économie - Sécurité

- Le Galion
- Les radars pédagogiques

Page 11

Urbanisme

- Les nouveaux équipements tennistiques
- Le restaurant O'Set
- La Piscine Plein Air
- Le site de la Capucinière
- La rue Dietrich

Pages 12 à 15

Travaux

- La future Résidence Seniors
- La mise en place de ralentisseurs (D 422)

Page 16

Environnement

- Propreté et citoyenneté

Page 17

Social

- Centre Arthur Rimbaud
- Ouverture d'une permanence Petite Enfance et Handicap

Page 18

Culture

- Exposition Henri Loux
- Festival de Musique d'Obernai

Page 19

Bloc notes

- Inscription à l'EMMDD
- Newsletter de la Ville d'Obernai
- Naissances
- Le Vallon de l'Ehn en ligne
- Tenir son chien en laisse

Pages 20 et 21

Infos municipales / Tribune

Page 22

Loisirs

- Calendrier des Manifestations

Page 23



Chers Habitants d'Obernai,

• La Ville d'Obernai continue à porter des investissements importants qui concourent à notre qualité de vie et à la dynamique économique générale de notre territoire. Malgré une baisse importante des dotations de l'Etat aux communes, et une ponction croissante de la part de l'Etat sur nos recettes fiscales (600 000 euros en 2016), la gestion rigoureuse de nos finances locales permettra néanmoins de réaliser des investissements en 2016.

Après la requalification réussie de la rue Dietrich, qui était indispensable eu égard à la vétusté des réseaux d'eau et d'assainissement, nous allons réaliser des travaux de sécurisation au passage à niveau de la rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, afin de sécuriser au mieux les piétons et les cyclistes, au niveau des rues Clémenceau et Poincaré.

• Les équipements tennistiques, dont le bâtiment des courts couverts, ont été entièrement rénovés. La construction du nouveau Club House du TCO est en phase d'achèvement, ce bâtiment abrite également le restaurant O'Set. Nous nous réjouissons tous pour l'ouverture de la Piscine Plein Air le samedi 11 juin 2016. La complémentarité dans les Terres de Sainte Odile de deux équipements majeurs tels l'Espace Aquatique L'O et la Piscine Plein Air, privilégie les habitants d'Obernai et du territoire, qui disposeront ainsi d'une offre très complète en matière aquatique, ludique et de natation : ceci est un choix politique voulu par le Conseil Municipal, ces deux équipements concourant à l'attractivité croissante d'Obernai et des Terres de Sainte Odile.

• Dans les mois à venir, une importante opération de désamiantage, de déconstruction et de démolition de l'ancien site de la Capucinière, sera réalisée. Le cadre d'un projet de requalification a été voté par le Conseil Municipal en 2013. Dès 2017, ce projet quelque peu « amendé » sera mis en œuvre.

• Chers Habitants d'Obernai, dans ce journal j'ai souhaité rappeler quelques principes simples de citoyenneté pour que chacune et chacun puisse participer, même modestement, à la propreté et à l'embellissement de notre belle ville. Merci à vous toutes et tous, qui avez à cœur de participer régulièrement à la propreté et à l'embellissement de notre ville.

• Le lundi de Pentecôte (16 mai), nous organisons une grande journée du vélo sur les Terres de Sainte Odile : venez nombreux participer à cette manifestation.

• Merci à toutes les associations et à leurs membres bénévoles pour l'organisation de nombreuses manifestations sportives, culturelles, ludiques... que du plaisir partagé !

Très bel été à toutes et à tous.

Bernard FISCHER,
Docteur en Pharmacie
Maire d'Obernai
Vice-Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin



Congrès des Maîtres Cuisiniers de France avec plus de 200 Chefs venus du monde entier



Obernai - Gengenbach : cérémonie de Remise de la Lettre de citoyenneté. Félicitations aux jeunes majeurs des deux villes



Conférence de Presse de Geneviève Laurenceau : présentation de la 7^{ème} édition du Festival de Musique qui aura lieu du 22 au 29 juillet 2016



Cérémonies commémoratives du 8 mai 1945



Festival Pisteurs d'Étoiles : très grand succès pour l'édition 2016 qui a bénéficié d'un temps radieux

▲ Temps forts



La rue Dietrich en fête : instant inaugural, animations et découverte des savoir-faire des commerçants



Succès du Marché de Printemps au Coeur de Ville



Soirée des Sportifs méritants : merci aux bénévoles des associations



Soirée des Sportifs méritants : bravo aux nombreux talents obernois !

SÉANCE DU 8 FÉVRIER 2016

Extrait des délibérations

- Liste de présentation des membres proposés auprès de la Commission Intercommunale des impôts directs. **Voté par 29 voix pour et 3 abstentions** (M. Freyermuth, M. Evrard, Mme Heizmann).
- Opération d'aménagement du Parc des Roselières - Commercialisation de la 1^{ère} tranche - Cession d'un îlot de construction de 32,24 ares à la Société Altexia. **Voté à l'unanimité.**
- Restaurant/Club House au cœur des installations sportives rue du Château à Obernai - Conclusion d'un contrat de location-gérance pour l'exploitation du fonds. **Voté à l'unanimité.**
- Renouvellement de la convention de mise à disposition de locaux situés dans la Tour Vogler Rempart Caspar aux Scouts et Guides de France d'Obernai. **Voté à l'unanimité.**
- Renouvellement de la convention de mise à disposition des jardins familiaux situés Rue des Ateliers à l'Association des Jardins Familiaux d'Obernai. **Voté à l'unanimité.**
- Attribution des subventions annuelles aux associations locales et aux œuvres à caractère régional ou national. **Voté à l'unanimité.**
- Attribution d'une subvention au Collège Freppel dans le cadre de l'échange franco-allemand 2016 avec le Collège de Gengenbach. **Voté à l'unanimité.**
- Attribution d'une subvention au Collège Freppel et au Collège Europe dans le cadre du projet d'établissement pour l'année scolaire 2015-2016. **Voté à l'unanimité.**
- Révision de la procédure AP/CP (autorisation de programme et crédits de paiements) pour l'opération de réhabilitation de la piscine plein-air et de l'ensemble tennistique de Hell. **Voté à l'unanimité.**
- Requalification du site de la Capucinière - Décision de déclassement des locaux du service public de l'enseignement et habilitation du Maire à procéder au dépôt du permis de démolir des bâtiments scolaires désaffectés et aux démarches d'archéologie préventive. **Voté à l'unanimité.**
- Réaménagement du tronçon terminal de la rue du Maréchal de Lattre de Tassigny dans le cadre des travaux d'élargissement du passage à niveau n° 37 - Approbation du projet de voirie. **Voté à l'unanimité.**
- Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile - Transfert de compétences et refonte statutaire - Consultation des communes membres. **Voté par 29 voix pour et 3 contre** (M. Freyermuth, M. Evrard, Mme Heizmann).
- Missions d'animation générale du Centre Socio-Culturel - Renouvellement de la convention d'objectifs et de moyens avec l'Association Arthur Rimbaud pour la période 2016-2018. **Voté à l'unanimité.**
- Renouvellement du Bureau de l'Association Foncière d'Obernai - Proposition des membres présentés par le Conseil Municipal. **Voté par 29 voix pour et 3 abstentions** (M. Freyermuth, M. Evrard, Mme Heizmann).
- Restaurant/Club House au cœur des installations sportives rue du Château à Obernai - Dénomination de l'établissement. **Voté à l'unanimité.**



- Contribution communale au Sivom du Bassin de l'Ehn - Remplacement du produit précédemment perçu au travers de la fiscalité additionnelle sur la cotisation foncière des entreprises par une participation budgétaire de la Ville. **Voté par 29 voix pour et 3 contre** (M. Freyermuth, M. Evrard, Mme Heizmann).

- Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2015. **Voté à l'unanimité.**
- Adoption des Budgets Primitifs de l'exercice 2016 - Budget principal et budgets annexes. **Voté par 29 voix pour et 3 contre** (M. Freyermuth, M. Evrard, Mme Heizmann).

SÉANCE DU 25 AVRIL 2016

Extrait des délibérations

- Constitution d'une servitude au profit d'Électricité de Strasbourg dans l'emprise de l'Avenue du Maire Gillmann pour le droit d'installation d'un poste de transformation, d'un droit d'accès et d'une servitude non aedificandi. **Voté à l'unanimité.**
- Constitution d'une servitude au profit d'Électricité de Strasbourg à l'extrémité du Square Saint Charles pour le droit d'installation d'un poste de transformation, d'un droit de passage de câbles, d'un droit d'accès et d'une servitude non aedificandi. **Voté à l'unanimité.**
- Cession et conclusion d'une convention d'occupation précaire des tours communales de l'enceinte extérieure des Remparts. **Voté à l'unanimité.**
- Réfection de la couverture du Centre culturel Athic - Habilitation du Maire à déposer une déclaration préalable. **Voté à l'unanimité.**
- Opération d'aménagement du Parc des Roselières - Commercialisation de la 1^{ère} tranche - Vente de gré à gré d'un lot d'habitat individuel vacant. **Voté à l'unanimité.**
- Restaurant/club house «Au Parc de Hell» - Conclusion d'un contrat de location-gérance transitoire pour le mois de mai 2016. **Voté à l'unanimité.**
- Attribution d'une subvention d'équipement à l'Association d'Éducation Canine d'Obernai pour l'acquisition d'agrès de flyball. **Voté à l'unanimité.**



- Attribution d'une subvention d'investissement à la Communauté israélite d'Obernai pour des travaux de réfection de la synagogue d'Obernai. **Voté à l'unanimité.**
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association pour la Conservation du Patrimoine Obernois pour l'organisation de l'exposition consacrée à Henri Loux. **Voté à l'unanimité.**
- Attribution d'une subvention exceptionnelle au Comité d'Organisation du Triathlon d'Obernai en soutien à l'édition 2016 de l'épreuve. **Voté à l'unanimité.**



- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Institut Elie Cartan de Lorraine pour l'organisation du 43^{ème} Congrès d'Analyse Numérique au VVF d'Obernai en mai 2016. **Voté à l'unanimité.**
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association sportive (UNSS) du Collège Freppel en soutien à la participation de la section sportive football aux championnats de France. **Voté à l'unanimité.**
- Dispositif de soutien à l'investissement public local - Approbation des projets obernois soumis et habilitation du Maire à présenter lesdits projets aux fins de subventionnement. **Voté à l'unanimité.**
- Motion de soutien en faveur de la pérennisation du Régime Local d'Assurance Maladie d'Alsace-Moselle. **Voté à l'unanimité.**

Retrouvez l'ensemble des délibérations sur le site www.obernai.fr

LE BUDGET DE LA VILLE EN 2016

- MAÎTRISE CONSTANTE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
- DÉSENDETTEMENT DE LA VILLE DEPUIS 12 ANS
- DYNAMIQUE DE L'INVESTISSEMENT

Dans un contexte économique toujours plus contraint pour les collectivités locales, caractérisé notamment par une baisse encore accrue des dotations de l'État conjuguée à des prélèvements importants au profit de fonds de péréquation nationaux, **le budget 2016 de la Ville d'Obernai traduit la poursuite des objectifs de gestion rigoureuse** fixés depuis de nombreuses années.

Grâce à une **maîtrise des dépenses de fonctionnement**, la Ville peut engager la réalisation de nombreux investissements structurants afin d'**améliorer le cadre de vie des habitants** (voir ci-contre).

L'année 2016 est en outre marquée par le passage à la fiscalité professionnelle unique au niveau intercommunal. Dans ce cadre, la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile est substituée aux communes membres pour la gestion et la perception, sur l'ensemble de son périmètre, des produits de la fiscalité professionnelle, avec à terme un taux unique

pour l'ensemble des entreprises présentes sur le territoire. Les communes continuent de percevoir les autres impôts locaux (taxe d'habitation, taxes foncières...).

Afin de maintenir leurs ressources financières, la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile verse aux communes une attribution de compensation. **Renforçant la solidarité du territoire, ce mécanisme permet surtout le développement de projets structurants au niveau intercommunal.**



LES SUBVENTIONS VERSÉES EN 2016

La Ville d'Obernai soutient financièrement les organismes tels que le CCAS, l'Espace Athic, le Centre Arthur Rimbaud, l'Office de Tourisme et le Comité des Fêtes, qui assurent, pour le compte de la Ville, d'importantes missions dans différents domaines : culturel, social, touristique....

Par ailleurs, comme chaque année, 66 associations (tous domaines confondus) bénéficient d'une subvention de fonctionnement. La Ville assume, en outre, les coûts de fonctionnement et d'entretien d'une majorité d'équipements (salles de sport, stade, terrains de football...). Ces soutiens sont très appréciés par les associations qui organisent, tout au long de l'année, de nombreuses activités et manifestations, avec leurs bénévoles, participant ainsi au dynamisme d'Obernai.



ÉTABLISSEMENT PUBLIC COMMUNAL

- Centre Communal d'Action Sociale : **200 000 €**

ORGANISMES PARA-MUNICIPAUX

- Centre Arthur Rimbaud : **240 000 €**
- Espace Athic : **350 000 €**
- Comité des Fêtes : **64 000 €**
- Office de Tourisme : **265 000 €**



ASSOCIATIONS INVESTIES

D'UNE MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

- Obern'aide : **20 000 €**
- Le Square des Petits : **32 000 €**

LES ASSOCIATIONS SPORTIVES, DE LOISIRS, CULTUELLES, SCOLAIRES...

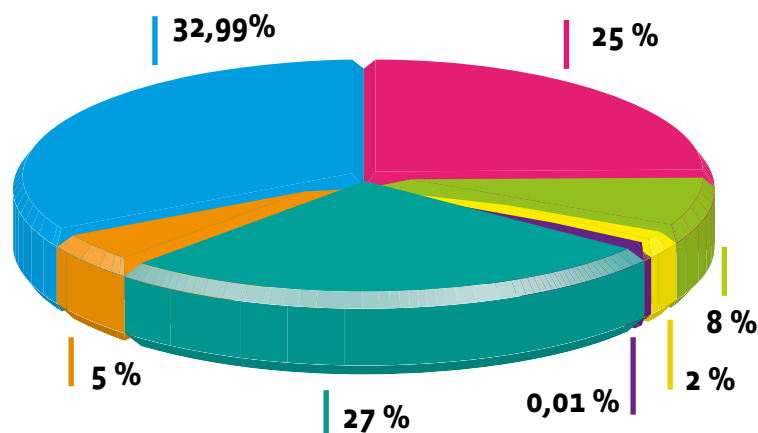
167 682 €

= 1 138 682€ de subventions allouées
aux organismes para-municipaux et aux
associations d'Obernai en 2016

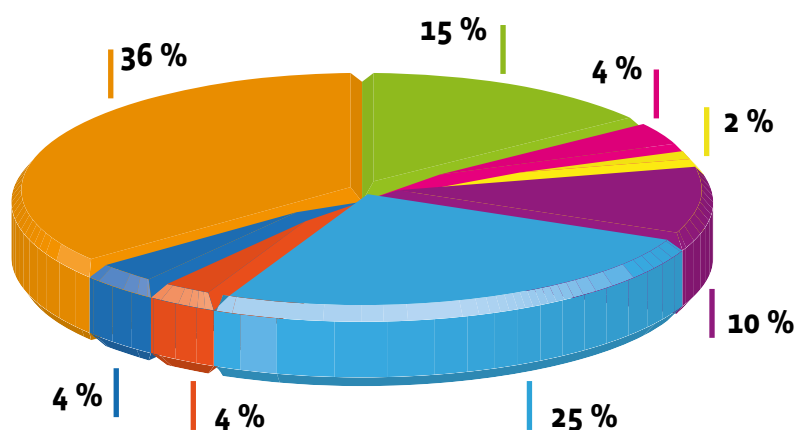
BUDGET 2016 DE LA VILLE : 20 978 710 €

• RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Impôts et taxes : 6 909 000 €
Dotations et participations : 1 646 310 €
Autres produits : 111 300 €
Excédent reporté : 5 650 000 €
Produits des Services : 1 017 100 €
Attribution de compensation : 5 200 000 €
Reprise sur provision : 445 000 €



• DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Charges de personnel : 7 480 500 €
Charges à caractère général : 3 153 755 €
Autres charges (dont FPIC *) : 925 177 €
Charges financières : 460 100 €
Autres charges de gestion courante : 2 121 178 €
Virement de la section investissement : 5 303 000 €
Dotation aux provisions : 725 000 €
Dotation aux amortissements : 810 000 €

* Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN 2016



Démolition/déconstruction du site de la Capucinière : 445 000 €



Toiture du bâtiment de l'Espace Athic et de la Médiathèque : 100 000 €



Piscine plein-air et équipements tennistiques (solde) : 3 972 000 €



Travaux dans les installations sportives (gymnases et stades) : 140 000 €



Investissement dans les 3 groupes scolaires : 112 800 €



Travaux de voirie et éclairage public : 1 101 970 €

RÉAMÉNAGEMENT ET SÉCURISATION : Passage à niveau - Rue du M^{al} de Lattre de Tassigny

En 2010, la Ville a réaménagé la rue du Maréchal de Lattre de Tassigny dans le cadre de l'ouverture de L'O Espace Aquatique. Seul un tronçon de cette voie était encore en attente de réfection. Ce sera chose faite au cours du mois de mai, avec le réaménagement de l'ensemble du carrefour avec la rue Raymond Poincaré, pour un budget global de 98 773 € H.T.

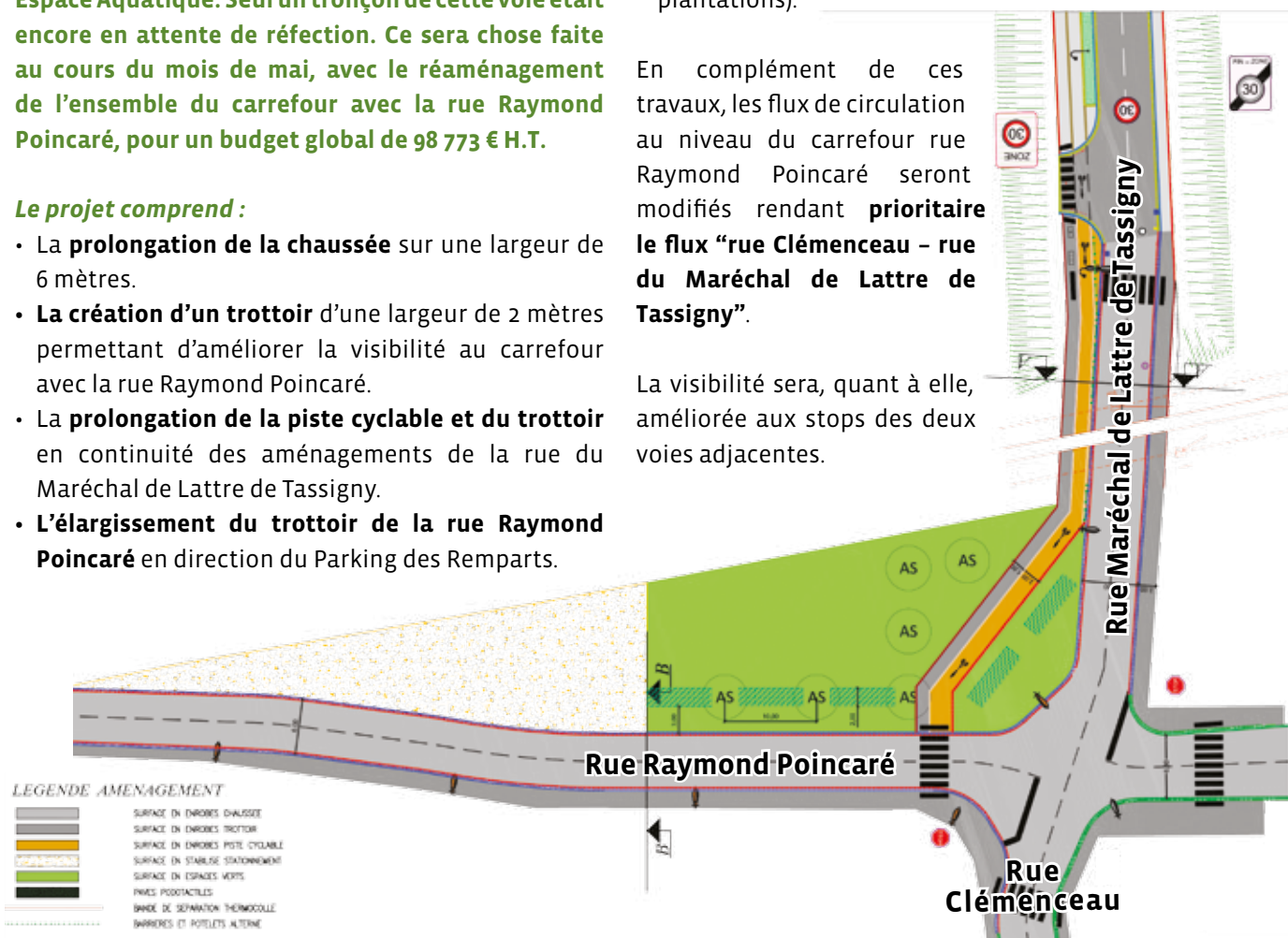
Le projet comprend :

- La **prolongation de la chaussée** sur une largeur de 6 mètres.
- La **création d'un trottoir** d'une largeur de 2 mètres permettant d'améliorer la visibilité au carrefour avec la rue Raymond Poincaré.
- La **prolongation de la piste cyclable et du trottoir** en continuité des aménagements de la rue du Maréchal de Lattre de Tassigny.
- L'**élargissement du trottoir de la rue Raymond Poincaré** en direction du Parking des Remparts.

- La **mise en valeur des emprises situées le long de la voie ferrée** (mise en place d'espaces verts, plantations).

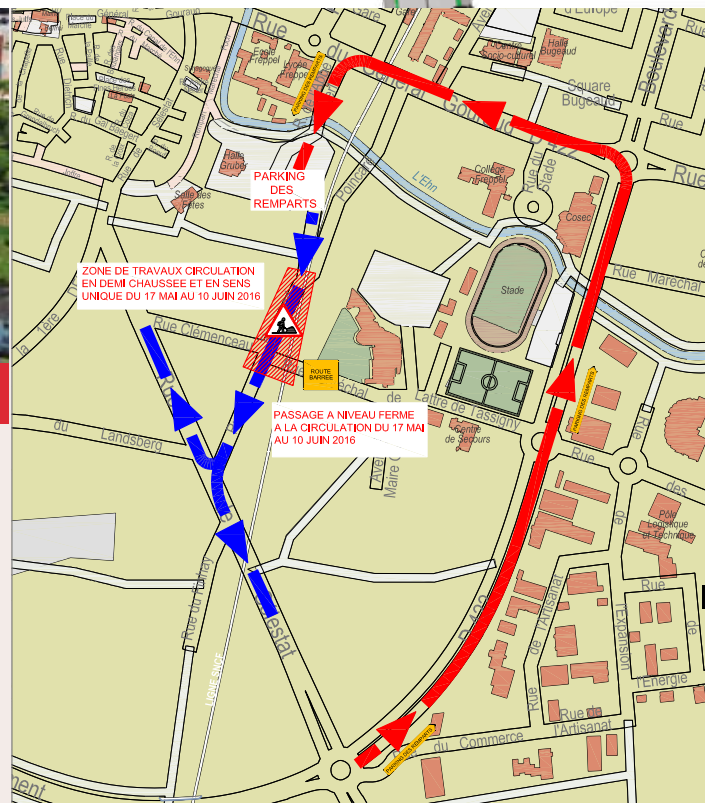
En complément de ces travaux, les flux de circulation au niveau du carrefour rue Raymond Poincaré seront modifiés rendant **prioritaire le flux "rue Clémenceau - rue du Maréchal de Lattre de Tassigny"**.

La visibilité sera, quant à elle, améliorée aux stops des deux voies adjacentes.



INFOS TRAVAUX

- **Mardi 17 mai 2016 : Début des travaux** dans la rue Raymond Poincaré qui sera interdite à la circulation dans le sens entrant vers le Parking des Remparts. En revanche, dans l'autre sens, la circulation sera maintenue. L'accès au Parking des Remparts se fera donc uniquement par la rue de l'Abbé Oesterlé.
- Le **passage à niveau sera fermé** à la circulation à partir du 17 mai pour une durée de 4 semaines.



ZH PARC : OUVERTURE DU GALION



La requalification de la friche industrielle Zaegel Held par la société Almbien avance très rapidement. Ainsi, le magnifique bâtiment « Le Galion », d'une surface exploitable totale de 3000 m², a été mis en service le 2 mai 2016. Ce bâtiment, situé à l'angle de la Rue du Général Leclerc et de la rue de Pully, comporte 100 places de stationnement en périphérie.

Il accueille :

- 1 clinique vétérinaire,
- 10 cabinets médicaux et paramédicaux,
- 1 magasin bio,
- 1 laboratoire de biologie médicale,
- 1 crèche,
- 1 cabinet d'experts comptables et commissaires aux comptes,
- 1 cabinet de géomètres experts,
- 1 société d'intérim,
- 1 société de prestations de services,
- 1 société de gestion d'actifs,
- 1 cabinet de maîtrise d'œuvre.

La Société Almbien poursuit l'aménagement de l'emprise avec la construction d'un hôtel et d'un autre bâtiment commercial, « le Suffren ». A l'arrière, des immeubles résidentiels (les Terrasses du Mont) seront construits.



TROIS NOUVEAUX RADARS PÉDAGOGIQUES

La corrélation entre baisse de la vitesse de circulation des véhicules et baisse de l'accidentologie n'est plus à démontrer. Dans le cadre de sa politique de sécurité routière, la Ville poursuit l'installation de radars pédagogiques sur des axes importants et/ou très fréquentés :

- à l'entrée de la rue du Général Gouraud (en direction du centre-ville) : **zone 30**.
- rue du Général Leclerc (en face du supermarché, en direction du centre-ville) : **zone 30**.
- rue de la Paix : **zone 50**.

Ces radars affichent la vitesse des véhicules mais également un message visant à démontrer aux usagers motorisés que leur allure demeure encore excessive aux abords de certaines zones à risques : écoles, centre-ville... et à les inciter à modifier leur comportement. Quinze radars pédagogiques sont actuellement installés dans le périmètre de la ville.



TENNIS CLUB : un nouveau club house

Les équipements tennistiques de la Ville ont été réaménagés dans le cadre des travaux mutualisés avec la Piscine Plein-Air.

L'enveloppe du bâtiment des courts couverts, réalisés en 1984 en panneaux de bardage amiantés, présentait de nombreux défauts d'étanchéité et d'isolation. Il a donc fallu procéder au désamiantage de la structure, au renfort de la charpente et à la pose

d'une nouvelle couverture pour le confort thermique et acoustique des courts couverts. Un nouveau bâtiment a, par ailleurs, été construit entre la piscine et les courts couverts. Celui-ci accueille le nouveau club House du Tennis club d'Obernai (nouveaux vestiaires aux normes d'accessibilité, bureau et locaux de rangement), ainsi que le Restaurant O'Set, commun au Tennis et à la Piscine.



LE RESTAURANT DU TENNIS CLUB ET DE LA PISCINE PLEIN AIR Restaurant O'Set

La Ville d'Obernai souhaitait proposer au public fréquentant le Tennis Club, la Piscine Plein Air ou plus largement le parc municipal de Hell, ainsi qu'à tous les Obernois, un lieu de restauration convivial et moderne. Dans le cadre de la réhabilitation de la Piscine Plein Air et des équipements tennistiques, un nouveau restaurant O'Set a été construit avec le Club House, entre la piscine et les courts couverts.

Sa salle de restauration intérieure climatisée d'une cinquantaine de couverts sera accessible du côté Tennis Club. Une seconde terrasse permettra de bénéficier de la vue sur les courts et le parc. Côté Piscine, une petite restauration à l'attention des baigneurs sera servie sur une très belle terrasse aménagée à proximité du bassin de nage.

Dans le cadre de l'appel à projet répondant aux dispositifs réglementaires, lancé en octobre 2015 pour sélectionner l'exploitant du fonds de commerce, c'est le restaurateur Sébastien Kubler, qui a été retenu.

Il ouvrira ce nouveau lieu le 1^{er} juin avec le souhait d'en faire un restaurant comme il les apprécie, c'est-à-dire un endroit simple, convivial, privilégiant la qualité des produits, la quantité des mets et la décoration des assiettes. Le Restaurant O'Set sera ouvert tous les jours pendant la période de fonctionnement de la piscine et du mercredi au dimanche de 10h à 22h avec un brunch proposé les mercredi, samedi et dimanche dès 10h.

**9 rue du Château (accès par le Tennis club)
Tél. 06 61 88 59 78 - www.restaurant07.fr**





Piscine **PLEIN-AIR** : ouverture le 11 juin 2016 !

Depuis plus d'un demi-siècle, la Piscine Plein Air d'Obernai est un lieu très apprécié de tous en été. Souhaitant la réhabiliter, la Ville a réalisé un diagnostic qui a permis de relever les problématiques communes de vétusté et de mise aux normes des bâtiments de la piscine et des équipements tennistiques. Ainsi, une approche globale a permis de rationaliser les travaux, de mutualiser les fonctions et d'optimiser les délais d'intervention et les coûts. La Piscine rouvrira ses portes au public le 11 juin à 9h !

Un accueil moderne et fonctionnel

Le bâtiment de la Piscine dispose d'un nouvel espace d'accueil, avec de nouveaux vestiaires et des locaux techniques aux normes. Les travaux ont permis d'améliorer l'accueil du public, en adéquation avec les dimensions du bassin et les normes d'hygiène.

Le bassin idéal pour l'été

Le bassin de nage de 30 par 20 mètres est en inox, ce qui le rend insensible aux problématiques des remontées de la nappe phréatique et du gel. Il a été totalement intégré dans le volume de l'ancien bassin de nage.

Une zone ludique avec brumisateurs et jeux d'eau

Dédié aux enfants, le "Splash Pad" est délimité à l'Ouest du bassin par un espace clôturé et paysager, participant ainsi à la sécurité des petits et facilitant la surveillance de la zone de baignade. Les jeux aquatiques sont composés de deux brouillards, quatre geysers, trois ensembles "queue de coq", deux murs d'eau et un jet d'eau.

Des installations techniques aux normes permettant de chauffer l'eau !

Les locaux techniques de traitement et de filtration ont été reconstruits de plain-pied et accueillent des installations

thermiques qui permettent désormais de chauffer l'eau du bassin de nage.

L'exploitation de la structure

Dans un souci de mutualisation des moyens, la Piscine Plein Air et l'O Espace Aquatique seront gérés par les mêmes entreprises. La société Ellipse assurera l'exploitation courante et la société Cofely se chargera des installations techniques.

La Piscine Plein Air sera ouverte chaque année, de début juin à fin août

- Du lundi au jeudi de 10h à 20h
- Vendredi de 10h à 21h
- Samedi de 9h à 19h
- Dimanche de 9h à 19h

Les tarifs

- 1 entrée adulte : 4,50 €
- 1 entrée 4 à 17 ans : 3,50 €
- 1 entrée moins de 4 ans : 1,50 €

www.lo-obernai.fr/fr/piscine-plein-air
Tél. 03 88 50 32 78
28, route de Boersch





LA CAPUCINIÈRE : Démolition - déconstruction des bâtiments du site

Le Conseil Municipal a approuvé le 8 février dernier le lancement des opérations de déconstruction de l'ancien groupe scolaire de la Capucinière, désaffecté depuis 2005. Les travaux seront lancés en juillet, pour une durée d'environ 13 semaines et porteront sur une surface de 2 375 m², la chapelle étant intégralement conservée.

Juillet 2016 : désamiantage et déconstruction

Avant la démolition, une opération importante de désamiantage devra être mise en œuvre sur le site, en vue du retrait des produits amiantés. Il s'agit plus particulièrement des plaques de couverture ondulées en amiante-ciment, des bandeaux de façades, des appuis de fenêtres et poteaux extérieurs...

Le déroulement du chantier répondra aux normes environnementales strictes, visant en particulier à limiter la propagation des poussières et à respecter ainsi une démarche de chantier propre. Le montant de cette phase de travaux représente 240 000 € H.T.

Fin 2016 : Les fouilles archéologiques

Les engins de démolition laisseront place ensuite aux investigations archéologiques : le riche passé conventuel du site devrait ainsi pouvoir ressurgir lors des pré-fouilles.

En 2017 : élaboration du projet définitif

La Ville arrêtera ensuite, à l'issue des discussions avec l'Architecte des Bâtiments de France, le projet de requalification définitif des emprises ainsi libérées, en mettant en œuvre les objectifs d'aménagement issus de la démarche de concertation publique conduite en 2013 :

- Mise en valeur de la chapelle,
- Création d'une offre de stationnement public et résidentiel,
- Création d'une place nouvelle et d'un jardin public,
- Construction d'un petit immeuble résidentiel,
- Réflexions sur l'évolution du plan de circulation du faubourg...

A NOTER

- Les riverains de la Vorstadt seront prochainement destinataires d'une information plus complète sur l'organisation du chantier et sur les mesures de sécurité prises par l'entreprise spécialisée, attributaire des travaux.



RUE DIETRICH : une restructuration réussie

Après 4 mois de travaux d'envergure réalisés par la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile (pour l'ensemble des réseaux d'eau potable, d'assainissement, de gaz et de télécommunications) et la Ville (pour tous les aménagements en surface y compris l'éclairage public), la rue Dietrich est désormais accessible à tous.

Dorénavant, la rue Dietrich s'intègre parfaitement au centre touristique d'Obernai en développant l'attractivité de ses commerces, en apportant un plus grand confort aux piétons tout en garantissant une rue fonctionnelle pour tous : circulation automobile, livraisons, terrasses... En effet :

- la totalité de la rue a été réalisée sans bordures améliorant ainsi les traversées et l'accessibilité,
- la voie réservée aux véhicules a été réduite à 3,5 mètres,
- les espaces de circulation piétons ont été élargis à 1,40 mètre minimum sur un côté de la rue et le pavage en granit permet une meilleure perception de rue et sa mise en valeur architecturale.

La deuxième phase des travaux se déroulera rue du Général Baegert, de janvier à avril 2017, et aura la même préoccupation majeure que pour la première phase : incommoder le moins possible les commerçants, les riverains et habitants du secteur.



FUTURE « RÉSIDENCE SENIORS »

Les travaux de démolition de l'ancienne gendarmerie sont presque terminés. La Société Immobilière du Bas-Rhin (SIBAR) construira sur cette emprise une résidence Seniors d'une capacité de 23 appartements répondant aux besoins des populations du territoire. Ces futurs logements seront réalisés aux normes BBC.



MISE EN PLACE DE RALENTISSEURS à l'entrée du giratoire situé devant le Centre de Secours

De nouvelles bandes rugueuses ont été mises en place sur la D 422, juste avant le giratoire, afin de rappeler aux automobilistes qu'il faut ralentir avant d'aborder un rond-point.

Ces aménagements "d'alerte" permettent de sécuriser cet axe principal et ce carrefour très fréquenté, qui dessert notamment le Parc d'Activités Sud, le Centre de Secours et l'Espace Aquatique l'O.



PROPRETÉ ET CITOYENNETÉ

La propreté de notre belle Ville d'Obernai est essentielle à la qualité de vie de chacun. Elle contribue également à l'image que notre ville renvoie aux nombreux touristes et visiteurs.

L'entretien des espaces verts sans pesticides

Le Service Espaces Verts de la Ville s'attache à remplir et à améliorer sa mission de nettoyage des rues, tout en alliant une démarche respectueuse de l'environnement. Ainsi, depuis 2006, des solutions alternatives aux produits phytosanitaires ont été mises en place par la Ville d'Obernai :

- le désherbage des caniveaux, des fils d'eau et de la voirie est réalisé la plupart du temps avec une balayeuse équipée d'un balai de désherbage,
- le débroussaillage des trottoirs et des espaces gravillonnés s'effectue avec une débroussailleuse,
- pour les massifs, aucun produit de désherbage sélectif n'est utilisé, il se fait manuellement.

Depuis que la Ville s'est engagée à réduire ses traitements chimiques, une végétation spontanée s'est installée. Certaines surfaces verdissent, comme les joints du pavage du centre-ville, les surfaces gravillonnées, les caniveaux, les massifs d'arbustes. Cette présence d'herbes indésirables ne doit pas être interprétée comme un signe de non entretien ou de délaissement, mais comme une preuve du respect de notre environnement.

Désherbons sans pesticides !

Les alternatives à l'utilisation de produits phytosanitaires sont variées et peuvent être pratiquées par tous. Voici quelques exemples concrets :

- tondre moins court le gazon, laisser de la place aux zones plantées en prairie ou non fauchées...
- utiliser du paillage au pied des arbustes et des plantes en massif afin de limiter la pousse des

- herbes folles,
- effectuer un désherbage mécanique avec un couteau, une binette ou un sarcloir,
- privilégier des espèces moins fragiles, nécessitant moins d'entretien,
- associer différentes espèces entre elles afin de renforcer leur résistance aux maladies,
- choisir des espèces locales, souvent plus résistantes car mieux adaptées au climat,
- déposer les résidus de produits chimiques entamés ou périmés dans les déchetteries.
- recourir à des moyens de «lutte biologique», tels que : le purin d'orties, la bouillie bordelaise...

Faisons tous preuve de civisme !

Pour atteindre un niveau de propreté optimal, Obernai a besoin du soutien et du civisme quotidiens de ses habitants qui peuvent, par leur comportement, préserver et améliorer le cadre de vie et contribuer à rendre la ville plus agréable et plus accueillante.



Au même titre que le déneigement des rues en hiver, l'état de propreté de notre cité incombe également aux propriétaires riverains et/ou aux occupants des habitations, tenus de nettoyer devant chez eux (balayage et désherbage des trottoirs et des caniveaux).



DES ACTIVITÉS POUR LES SENIORS au Centre Arthur Rimbaud



Dans sa volonté de favoriser le bien-être des seniors et les liens sociaux, le Centre Arthur Rimbaud élargit son offre pour les adultes avec de nouvelles activités dédiées aux plus âgés, aidé en cela par une référente seniors engagée depuis mars dernier.

Le Centre propose désormais des rencontres hebdomadaires :

- **Papot'café** est un moment convivial, le lundi de 14h à 15h30, pour se rencontrer, discuter de manière informelle. Il favorise aussi l'émergence d'idées et de propositions des participants pour développer de nouvelles actions (gratuit).
- **Gymnastique douce et équilibre**, le mardi de 9h à 10h, avec une kinésithérapeute qui propose des exercices adaptés et personnalisés (2€ par séance).
- **Balade conviviale des seniors** : ce circuit à pied d'une heure, facile et ouvert à tous, est proposé par l'un des participants volontaires, chaque mercredi à 9h30 (gratuit).

D'autres activités ponctuelles et sorties sont proposées, y compris intergénérationnelles. L'objectif, comme pour l'ensemble des animations,



est de fédérer, d'encourager les propositions et les initiatives individuelles et collectives.

Le Centre, avec l'appui de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile, a convié récemment les acteurs du territoire en lien avec la thématique des seniors pour réfléchir à la mise en place d'une politique globale sur le territoire permettant d'optimiser les moyens, de proposer des offres complémentaires, ou encore d'initier des partenariats et des projets communs.

Centre Arthur Rimbaud - 2 avenue de Gail

Tél. 03 88 95 01 24

Cotisation 10 €/an à partir de 55 ans.

<http://obernai.centres-sociaux.fr>

PETITE ENFANCE ET HANDICAP : ouverture d'une permanence à Obernai

Créé en 2011, le Centre Ressources « Petite enfance & handicap » a pour objectif principal de faciliter l'accueil et la garde, en milieu ordinaire, des enfants de moins de 6 ans, en situation de handicap, et ce en articulation avec un éventuel suivi médical et thérapeutique.

Une équipe de 5 professionnelles (4 éducatrices de jeunes enfants et 1 aide médico-psychologique) assure des permanences de proximité sur le département dont une, depuis avril 2016, au Pôle Petite Enfance d'Obernai. Cette permanence est ouverte et accessible à tous, notamment aux parents d'enfants en situation de handicap afin qu'ils puissent poser des questions et être orientés dans leurs choix :

- Quels types de structures d'accueil pour mon enfant ?
- Quelle articulation entre suivi thérapeutique et accompagnement éducatif ?
- Comment concilier le handicap de mon enfant avec ma vie professionnelle et familiale ?



Le Centre Ressources est également l'interlocuteur des structures d'accueil du jeune enfant et des assistantes maternelles afin de favoriser l'accueil d'enfants en situation de handicap.

Ce service gratuit est financé principalement par la CAF ainsi que par l'ARS Alsace et l'Aapei de Strasbourg.

**Permanence au Pôle Petite
Enfance, 18 rue des Erables,**

les mercredi & vendredi de 9h30 à 12h30 sur RDV.

Tél. 03 88 34 94 20 ou 06 29 91 20 97
centre.ressources@aapei-strasbourg.fr



CET ÉTÉ À OBERNAI, un hôte de marque : Henri Loux (1873-1907)

Qui ne connaît pas le service de table "Obernai" ! Conçu autour de 1900 par les faïenceries de Sarreguemines, son succès, encore aujourd'hui, ne se dément pas. Mais que savez-vous de l'artiste qui en a réalisé le décor illustrant une Alsace rurale et festive ?

A l'initiative de l'Association pour la Conservation du Patrimoine Obernois, l'exposition, qui se tiendra cet été à la Cour Athic, vous fera découvrir la vie et l'œuvre de Henri Loux.

Au cours de son existence trop courte, Henri Loux a réalisé de nombreux dessins, peintures, aquarelles, illustrations et affiches. Rejoignant le mouvement d'Art Nouveau "Jugendstil", il fréquente les milieux artistiques de son temps, en particulier le Cercle de Saint-Léonard.

A travers ses créations, Henri Loux a contribué à forger l'identité alsacienne au carrefour des cultures française et allemande. Un large panorama des œuvres de l'artiste ainsi que la "success story" du service de table "Obernai" vous attendent...



"Henri Loux, illustrateur de l'âme alsacienne"
du 6 au 28 août 2016 - Cour Athic
Ouvert tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 18h.
Entrée : 2 € (+ de 18 ans).
Office de tourisme : 03 88 95 64 13
www.acpo.fr



FESTIVAL DE MUSIQUE D'OBERNAI

Geneviève Laurenceau et l'association Musique à Obernai vous invitent, du 22 au 29 juillet dans l'univers fantastique des contes et des légendes. De la musique de chambre au jazz manouche, du quintette à cordes aux improvisations au piano et saxophone, des chanteurs d'oiseaux au dessinateur sur sable, la diversité des arts et des artistes du festival serviront avec énergie et sensibilité une programmation riche de dix concerts.

Cathédrales englouties, nymphes, furies et autres lutins magiques : la programmation 2016 sera l'occasion de la rencontre des figures mythologiques et des personnages de fables. On croiera ainsi, au détour des partitions, les personnages des Lieder de Schubert et des Fables de La Fontaine, Ma mère l'Oye de Ravel ou encore Baba Yaga de Moussorgsky.

Et en guise de clôture, une création originale réalisée spécialement pour le festival vous contera la belle histoire du violon, de l'arbre jusqu'aux mains du virtuose...

Avec humour, recueillement, bravoure, suspense, en alliant profondeur et légèreté, et avec cette même fantaisie qui donne son identité au festival, venez voyager dans les mémoires de tous les temps.



www.festivalmusiqueobernai.com
Billet en vente à l'Office de Tourisme
Tél. 03 88 95 64 13





INSCRIVEZ-VOUS à l'École Municipale de Musique, de Danse et de Dessin



Pour les nouveaux futurs élèves, les inscriptions à l'École Municipale de Musique, de Danse et de Dessin débuteront à partir du mois de juin pour la rentrée 2016/2017. Les tarifs, horaires et présentation des cours seront disponibles en ligne, début juin, sur le site de la Ville :

www.obernai.fr/emdd

Les cours de danse

Bénéficiant d'un studio de danse de près de 160 m², l'EMDD est l'endroit idéal pour permettre aux jeunes filles ou garçons, dès l'âge de 4 ans, de s'initier, d'apprendre et de progresser dans l'apprentissage de la Danse Classique et de l'expression chorégraphique.



Les instruments enseignés



- Cordes
- Bois
- Cuivres
- Percussions
- Accordéon
- Piano et piano jazz
- Harpe
- Chant lyrique
- Guitares classique, électrique ou basse.

Les cours de dessin

La découverte des arts graphiques est possible dès l'âge de 4 ans. Les cours collectifs permettent aux enfants, ados et adultes, de découvrir les différentes techniques de dessin ainsi que leurs spécificités en fonction de différents supports (toiles, papiers, cartons...).



NEWSLETTER : tenez-vous au courant de l'actualité d'Obernai...

Êtes-vous abonné à la Newsletter mensuelle de la Ville d'Obernai ? Pour ne rien manquer de l'actualité d'Obernai : manifestations, travaux, expositions, informations pratiques, animations, démarches administratives... vous pouvez vous inscrire pour la recevoir le 20 de chaque mois, par mail :

www.obernai.fr/newsletters



NAISSANCES

Décembre 2015

Cloé SALMON, Nael REMILI, Hira TURALI, Maëlle SEYFRIED, Mira ODABASI.

Janvier 2016

Charles-Elie RABILLARD, Naël STRIEBEL, Julian MATHIS, Keylan DOGAN, Margaux MAURER,

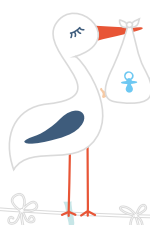
Anna SCHOKKENBROEK, Olivia LECORNU, Anil AKYOL, Erwin MUNCH.

Février 2016

Emir BALIKCI, Léo LOPEZ HAMM, Flore MICHEL, Almina AKTAG, Lucie KIRMANN, Benjamin EBEL, Melinda HOFFBECK.

Mars 2016

Luna SEREY, Joshua KAMLET TRUY, Junior FISCHER, Kerim CINAR, Gabin BIEHLER, Cléo BURCKBUCHLER, Eda BAL, Augustin BARRIER, Emma PREVOT.



LE VALLON DE L'EHN *** EN LIGNE

Le Camping municipal d'Obernai « Le Vallon de l'Ehn » est ouvert de mars à janvier. En 2015, il a comptabilisé près de 47 500 nuitées. Fort de son succès et dans la perspective de son développement futur avec notamment une offre d'habitations légères de loisirs, il est apparu nécessaire pour la structure de disposer d'un site internet dédié.

C'est désormais chose faite avec un site qui reflète les valeurs, l'image et le positionnement du camping. Traduit en plusieurs langues (anglais, allemand, italien, espagnol, néerlandais, danois), il s'adapte à tous

types d'écrans (ordinateur, tablette, smartphone...). Lisible et clair, il permet de répondre aux attentes des vacanciers et d'apporter des informations et des renseignements précis sur les activités et animations de la structure, ainsi que sur les manifestations qui se déroulent à Obernai et aux alentours.

Les futurs clients pourront, en outre, visiter le camping à travers la visite virtuelle, les galeries photos et vidéos, et découvrir la démarche écologique et le classement clef verte avant de pré-réserver en ligne leur séjour.

www.camping-obernai.fr



TENIR SON CHIEN EN LAISSE

Avis aux propriétaires de chien :

En ville, nos amis les chiens doivent être tenus en laisse. Pour les promenades dans les espaces «non urbains» votre animal doit également être tenu en laisse (Arrêté ministériel du 31 juillet 1989) du 15 avril au 30 juin. Pourquoi ? Parce que c'est la période des naissances des mammifères et de nidification des oiseaux.

Même bien domestiqués, les chiens conservent leur instinct et repèrent facilement les petits mammifères et les oisillons en forêt, à l'occasion de leurs balades. Cela provoque chez eux l'envie de les poursuivre. Une attitude perturbante qui entraîne parfois la mort des jeunes animaux. La laisse est le seul moyen d'empêcher le chien de les troubler !

Il est d'ailleurs conseillé de toujours garder son chien en laisse, lors des promenades en forêt et en plaine, notamment en raison de la recrudescence de la gale du renard, maladie très virulente qui présente une réelle menace pour les chiens, et du risque de contraction de l'échinococcose alvéolaire (maladie incurable).

En savoir plus : www.onf.fr



A NE PAS OUBLIER...

Obernai est une ville où il est agréable de se promener. Si vous possédez un chien, vous avez l'obligation (art. 97 du règlement sanitaire départemental du Bas-Rhin), lors de vos promenades quotidiennes, de ramasser les crottes de votre animal !

Tous les quartiers sont aujourd'hui dotés de canisites, de distributeurs de sacs (72!) et de poubelles. Merci à tous ceux qui font preuve de civisme et utilisent chaque jour ces dispositifs. Certains maîtres, peu respectueux, laissent encore les excréments de leurs chiens sur les trottoirs ou sur les espaces verts. Les déjections peuvent également être porteuses de maladies, c'est donc aussi une question d'hygiène.

Entreprendre tous ensemble !

Future Résidence Seniors

La Société Immobilière du Bas-Rhin (SIBAR) est un organisme dépendant du Département du Bas-Rhin. La SIBAR a construit, à Obernai, la nouvelle gendarmerie dans l'éco-quartier des Roselières, équipement qui est opérationnel depuis mai 2012. À présent, la SIBAR vient d'achever la démolition de l'ancienne gendarmerie, rue du Général Leclerc, pour y construire une Résidence Seniors. Nous avons travaillé avec la SIBAR pour porter ce projet, qui répond à des besoins croissants de certains habitants d'Obernai et des Terres de Sainte Odile : cette résidence proposera des logements spécifiquement adaptés aux personnes âgées, avec un certain nombre de services complémentaires.

Le permis de construire est en cours d'instruction et les travaux de construction pourront commencer cet automne. Les futurs résidents pourront également bénéficier du service de restauration du Foyer Hohenbourg situé à juste à côté.



Très bel été à vous toutes et tous !

Plus d'infos sur :
www.bernardfischer.fr

Bernard FISCHER, Isabelle OBRECHT, Paul ROTH, Valérie GEIGER, Pierre SCHMITZ, Anita VOLTZ, Jean-Jacques STAHL, Isabelle SUHR, Martial FEURER, Muriel FENDER, Christian WEILER, Elisabeth DEHON, Philippe SCHNEIDER, Marie-Claude SCHMITT, Benoît ECK, Marie-Christine SCHATZ, Raymond LANOE, Ingrid GEMEHL, Kadir GUZLE, Adeline STAHL, Denis ESQUIROL, Nathalie BERNARD, Robin CLAUSS, Monique FISCHER, David REISS, Marie-Reine KUPFERSCHLAEGER, Pascal BOURZEIX, Jennifer HOLTZMANN.

Conformément à l'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales : "Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale"

TOUS UNIS POUR OBERNAI *Obernai, ville dynamique et accueillante avec une piscine familiale*

Obernai peut s'enorgueillir d'être une ville qui poursuit son développement malgré la baisse des dotations de l'État : la maîtrise et la sincérité du budget donnent de la visibilité aux entreprises qui continuent de s'installer et notre ville continue ses travaux de mise en valeur de ses atouts (comme la rue Dietrich par exemple). Cependant il faut rester attentif aux tarifs d'entrée de la piscine plein air : cette piscine doit être chère aux cœurs des Obernois et non chère à leur budget. Il faut en faire une piscine abordable pour toutes les familles obernoises.

Frédéric PRIMAULT, Séverine AJTOUH

OBERNAI POUR TOUS

Le Régime local et la réforme de la complémentaire santé obligatoire

Lors du dernier Conseil Municipal, le maire a présenté une motion en faveur de la pérennisation du régime local d'assurance maladie d'Alsace-Moselle. Cette motion, cantonnée à des généralités et à des bonnes intentions, ne prend ni position, et n'apporte aucune proposition pour les assurés alsaciens mosellans. En l'état actuel les salariés financeraient 86 % des prestations et les entreprises 14 % alors qu'en «vieille France» le financement serait supporté à 50 % pour les salariés et 50 % par les entreprises. Nous, élus de l'opposition, soutenons la proposition du Conseil d'administration du régime local d'assurance maladie d'Alsace Moselle, d'aligner ses prestations sur celles du panier de soins minimum de cette loi, et d'adopter un mécanisme de cotisations équivalent entre salariés et employeurs, déjà effectif depuis le 1er janvier dans le reste de la France. Nous adoptons cette position dans l'intérêt des 2,1 millions de salariés, retraités et ayants-droit d'Alsace et de Moselle affiliés au Régime Local d'Assurance Maladie.

Bruno FREYERMUTH, Sylvain EVRARD, Laetitia HEIZMANN

QUELQUES GRANDS RENDEZ-VOUS À VENIR

Juin

TRIATHLON INTERNATIONAL D'OBERNAI

Dimanche 5 juin
www.triathlon-obernai.fr

Juillet

FESTIVAL "LES AMIS DE L'ORGUE MERKLIN"

Concert gratuit, tous les mardis
à 20h30 en juillet et août
à l'église Saints Pierre et Paul
www.merklin.fr

4^{ÈME} ÉDITION
DES O'NZE KM D'OBERNAI
Samedi 16 juillet à 19h30
www.les-onzes-kms-obernai.fr

Août

46^{ÈME} ÉDITION DE LA FOIRE AUX VINS

Du 10 au 15 août
www.tourisme-obernai.fr

MARCHÉ ANNUEL
Jeudi 25 août de 8h à 18h
www.obernai.fr

PROMENADE GASTRONOMIQUE DU SCHENKENBERG

Dimanche 28 août de 10h30 à 14h
www.tourisme-obernai.fr

Septembre

FÊTE DE LA BIÈRE
Vendredi 2 et
samedi 3 septembre
www.fcsro.fr

BIOBERNAI

16, 17 et 18 septembre
www.bioobernai.com

FÊTE DU SPORT

Samedi 24 septembre
www.obernai.fr



TOUT L'ÉTÉ POUR S'AMUSER avec le Centre Arthur Rimbaud



L'accueil de loisirs du Centre Arthur Rimbaud ouvrira ses portes du mercredi 6 juillet au mercredi 31 août, comme chaque année, dans le parc de la Léonardsau.

Des semaines thématiques permettront aux enfants de 4 à 12 ans de découvrir un panel varié d'activités : à la conquête de l'espace, un jour un peuple, sur les traces de Sherlock, sous le chapiteau, les z'ani'mots, l'Obernai, en route vers l'aventure, super Disney et encore on s'bouge avant la rentrée. Et chaque semaine, une sortie et un grand jeu pour tous ainsi qu'une veillée avec nuit sous la tente et une sortie à la piscine pour les enfants de 9 à 12 ans, compléteront le programme d'activités conçu et imaginé par l'équipe d'animation.

Un programme spécial pour les enfants de 9 à 16 ans est également organisé pour un groupe de 8 à 16 jeunes avec des semaines multi-activités comprenant de nombreuses sorties et pratiques sportives ainsi qu'un séjour court à « Tépacap » et un mini-séjour « Carav'ânes ».

Des accueils sont aussi proposés au Centre à Obernai pour les enfants de 6 à 12 ans et les jeunes de 13 à 17 ans, ainsi que dans les villages de la Communauté de Communes du Pays de Sainte-Odile pour les jeunes 10 à 17 ans.

**Les inscriptions se font à la semaine,
en journée ou 1/2 journée.**

**Les programmes sont disponibles au Centre
et en ligne <http://obernai.centres-sociaux.fr/>**



Les Estivales d'OBERNAI

2016 - 13^{ÈME} EDITION

CONCERTS GRATUITS

LA FOLIE DES ANNÉES 80

JEAN-PIERRE MADER, COOKIE DINGLER,
WILLIAM (GROUPE DÉBUT DE SOIRÉE), PHILIPPE DELAGE

Samedi 9 juillet - 21h

THE ONE ARMED MAN

Samedi 16 juillet - 21h

CELKILT

Samedi 23 juillet - 21h

LORD BITUM - TONTON DAVID

Samedi 30 juillet - 21h

PHILIPPE LAVIL

Samedi 6 août - 21h

Rimentez votre été

PETITE RESTAURATION À PARTIR DE 19H
ANIMATION PAR CHRISTIAN BECK